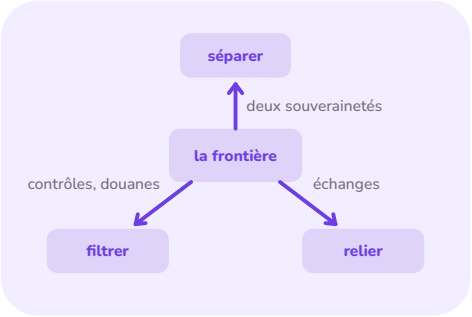
HGGSP · PREMIÈRE GÉNÉRALE

Étudier les frontières

8 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.



1 Définir la frontière

- Frontière : ligne entre deux souverainetés ; limite : séparation plus générale ; front et marche : des zones.
- Naturelle ou conventionnelle, toute frontière est fixée par des États (Pyrénées, 1659).

2 Séparer, filtrer, relier

- Séparer deux territoires, filtrer les flux (douane, visas), relier : la frontière est une interface.
- Délimitation : le tracé dans un traité ; démarcation : bornes sur le terrain.

3 Le limes romain

- Au IIe siècle : routes, camps, tours le long du Rhin, du Danube ; mur d'Hadrien (à partir de 122).
- Une zone qui contrôle, taxe et commerce : elle filtre plus qu'elle ne ferme.

4 Tracer les frontières de l'Afrique

- Berlin (1884-1885), sans Africains : règles de notification et d'occupation effective.
- La plupart des tracés : traités entre colonisateurs, surtout de 1885 à 1914.

5 L'intangibilité des frontières

- OUA, Le Caire, 1964 : respecter les frontières existant à l'indépendance.
- Contesté (Somalie) ; Érythrée 1993, Soudan du Sud 2011 ; litiges devant la CIJ.

6 Les deux Allemagnes

- 1949 : RFA et RDA ; frontière fermée par la RDA dès 1952, environ 1 400 km.
- Mur de Berlin : 13 août 1961 – 9 novembre 1989 ; réunification le 3 octobre 1990.

7 Les frontières maritimes

12 milles (souveraineté) → 24 milles (contrôles) → 200 milles (ressources)

- Montego Bay, 1982 (en vigueur en 1994) : mer territoriale, zone contiguë, ZEE.
- ZEE : ressources à l'État côtier, navigation libre ; limites négociées si les zones se chevauchent.

8 Les frontières de l'UE

- Schengen : accord de 1985, appliqué en 1995 entre sept pays ; 29 pays en 2025.
- Frontières extérieures communes, Frontex (2004) ; débats entre contrôle et droit d'asile.

Pièges à éviter

- Dire que la conférence de Berlin a tracé les frontières africaines : elle fixe des règles, les tracés viennent après.
- Croire qu'une frontière « naturelle » échappe au politique : ce sont des États qui la fixent.
- Dater la réunification du 9 novembre 1989 : c'est l'ouverture du mur ; la réunification date du 3 octobre 1990.
- Confondre ZEE (droits sur les ressources) et mer territoriale (souveraineté).
- Confondre UE et espace Schengen, ou dire que Schengen commence en 1995 à cinq pays : ils sont sept.